

Cette rentrée 2020 se tient dans un contexte exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire et d'une accélération du virus.

Plus que jamais, la question du temps de travail en équipe s'impose pour s'approprier le protocole sanitaire et les différents scénarii du plan de continuité pédagogique, pour réfléchir et préparer les modalités d'évaluation et d'aide aux élèves fragilisés par la période de confinement ; pour le Sgen-CFDT, ce dernier point nous paraissant le plus crucial. Or, il est regrettable de constater qu'aucune disposition particulière n'ait été envisagée par le ministère, en termes d'aménagement des obligations de service.

Sur le plan pédagogique, nous comptons sur l'éducation nationale pour accompagner les équipes dans la mise à disposition d'outils d'aide à l'évaluation, la remédiation, la différenciation. Faisons confiance ensuite aux équipes enseignantes pour les adapter à leurs élèves. Dans ce contexte, les évaluations nationales CP-CE1-6ème, hyper standardisées et à visée statistique, auraient dû être annulées, comme l'a demandé le Sgen-CFDT et d'autres syndicats.

Un nombre significatif d'heures supplémentaires a été alloué aux collèges pour renforcer l'accompagnement personnalisé. Si cela constitue une réponse, le Sgen-CFDT ne peut se satisfaire de dispositifs qui vont uniquement dans le sens d'un traitement ponctuel de la difficulté scolaire en dehors du groupe-classe, ce qui va à l'encontre des conclusions de la conférence de consensus du CNESCO sur la différenciation et la diversification pédagogique au cœur de la classe. Pour le Sgen-CFDT, c'est pourtant là que se joue la réussite de tous les élèves.

Des moyens auraient pu être donnés aux équipes pédagogiques dans les établissements afin de monter des projets ambitieux pour trouver des solutions communes sur le long terme.

Des repères d'acquisition par niveau et discipline ont été définis. S'ils peuvent être utiles, la logique de socle commun aurait été plus adaptée à la situation, au travers d'aménagements des programmes.

Nous déplorons au final un manque d'ambition et de clarté dans la lutte contre le décrochage scolaire, élément qui devait pourtant être une priorité en cette rentrée.

Par ailleurs, revenons sur la carte scolaire de rentrée 2020.

### **Sur le 1<sup>er</sup> degré d'abord.**

Malgré une baisse sensible de la démographie scolaire, le département a bénéficié de 24 emplois, ce qui est positif.

Ceux-ci ont permis l'élaboration d'un projet de carte scolaire globalement cohérent. Deux points significatifs sont à noter : une réponse aux besoins des populations les plus fragiles et une attention envers la maternelle.

Toutefois, le Sgen-CFDT regrette la décision ministérielle de suppression du dispositif « plus de maîtres que de classes », lequel aurait été véritablement adapté à l'accompagnement des élèves fragilisés par le contexte de crise sanitaire.

Un mot sur la décision de « protéger » les communes de -5000 habitants. Si le sujet est évidemment discutable, cette précaution devait intégrer la méthodologie de travail à l'entrée des opérations de carte scolaire et entrer pleinement dans les débats avec les élus locaux, en toute intelligence. La décision du ministre est tombée en pleine période d'élections municipales, ce qui a complexifié encore davantage la chose.

Deux conséquences négatives de cette disposition précipitée :

- des écoles en situation favorable sur le plan de l'indice social et de la moyenne prévisionnelle se voient protégées au détriment d'écoles en situation plus délicate.

- la décision pour la DSDEN de geler provisoirement des postes restés vacants à la phase principale du mouvement, pour se donner une marge de manœuvre de création de postes lors des ajustements de septembre. Ces postes sont essentiellement à profil spécialisé destinés à l'accompagnement des élèves en difficultés, basé sur le pays haut qui souffre déjà d'un manque de moyens spécialisés. Dans le contexte où l'aide pédagogique est une priorité, ces moyens auraient été très utiles.

Notons toutefois que cette disposition a permis d'éviter des fermetures de postes.

Par ailleurs Le Sgen-CFDT salue l'octroi d'une prime de 450 Euros aux directeurs et directrices d'école afin de reconnaître le valeur de leur engagement en cette période de crise inédite .

Mais qu'en est il des autres personnels , qui ont dû souvent utiliser leur propre matériel afin d'assurer la continuité pédagogique ?

## **Sur le 2nd degré**

Malgré une démographie scolaire qui se stabilise, nous faisons le constat de classes somme toute chargées. A noter tout particulièrement un nombre significatif de divisions à 30 élèves, notamment en 5ème. Dans ces conditions, il sera difficile d'assurer la différenciation pédagogique demandée par le ministre dans son plan d'accompagnement des élèves fragilisés par la crise sanitaire.

La rentrée a eu lieu malgré toutes ces difficultés et nous en remercions l'ensemble des personnels qui ont répondu présents. Nous déplorons enfin les restrictions relatives aux nouvelles conditions d'attribution des ASA pour les personnels vulnérables.

Pour conclure, nous vous souhaitons, Monsieur le Préfet, la meilleure installation dans notre département.